

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 28      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 8 octobre 2019 s'est réuni le lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, ANGELY Lydie, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, MAURIN Patrick, BORDERIE Sophie, BRETAGNE Karine, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick à MAHIEU Anne, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles à FIGUÈS Fatima.

-----  
**F.27**

**MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL  
MARMANDE - TONNEINS**

Depuis plusieurs années, les acteurs du corps médical et paramédical hospitalier se mobilisent pour dénoncer leurs conditions de travail dans un système qu'ils jugent trop contraint par les cadrages budgétaires. Les services des Urgences sont actuellement les plus touchés et les conséquences sur leur exercice quotidien nombreuses : durée du temps d'attente des patients, locaux inadaptés, manque de moyens techniques, personnel débordé, brancardage des patients etc.

Ce mercredi 10 octobre, Daniel BENQUET, maire de Marmande a rencontré le personnel du service des Urgences du Centre Hospitalier Intercommunal (CHIC) Marmande-Tonneins ainsi que les membres de la Direction de l'établissement, en présence des représentants du personnel et de la Commission Médicale d'Etablissement. Cette rencontre avait pour but de faire un état des lieux de la situation territoriale en marge de la crise des Hôpitaux qui touche le pays.

Si les problématiques restent en majorité identiques à celle relevées au niveau national, des questions spécifiques sont relevées localement :

- L'adaptation des locaux demeure un point essentiel à traiter pour assurer une prise en charge du patient de qualité. Sur la base des besoins fonctionnels émis par le personnel in situ, la surface du service des urgences devrait être aujourd'hui au minimum doublée. C'est la raison pour laquelle la Direction du CHIC a mandaté un

cabinet d'architectes dont la mission première sera de proposer des solutions et d'évaluer l'impact sur l'existant.

- Dans l'attente du rendu de cette étude qui doit intervenir courant du dernier trimestre 2019, des moyens à très court terme et leur financement ont été employés afin de faciliter le travail du personnel des urgences durant l'hiver 2019-2020.
- Concernant l'effectif du service en personnel paramédical, celui-ci a été renforcé depuis la fin du mois de juillet de 6 postes d'Infirmières diplômées d'Etat. Il faut noter que le passage à un rythme de travail basé sur des cycles de 12 heures a permis de favoriser les candidatures pour ce service. L'inquiétude demeure dans la difficulté de recruter du personnel médical.
- Une réflexion en interne au sein de l'Hôpital devrait être engagée rapidement pour définir la prise en charge dès l'arrivée au service, autrement appelé « aval » qui consiste à orienter le patient en mesurant le degré d'urgence
- De même, un travail en réseau avec les médecins libéraux doit être entrepris pour la prise en charge directe en gériatrie de patients qui n'auraient plus à transiter par le service des Urgences.

Loin de tout engagement partisan, cette rencontre a permis de mettre en lumière que la priorité devait résider dans l'adaptation et le financement de nouveaux locaux, les besoins en personnel étant moins aigus depuis les restructurations internes.

**Considérant** que le nombre de patients se présentant au service des Urgences de la ville ne cesse d'augmenter,

**Considérant** que les demandes du personnel et de la Direction du CHIC Marmande-Tonneins permettront de proposer aux usagers un service public de qualité et d'assurer l'égalité d'accès aux soins,

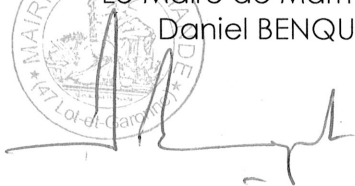
**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Soutient** les demandes du personnel médical, paramédical et administratif du service des Urgences du Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins
- Demande** une instruction du dossier en vue de l'adaptation des nouveaux locaux permettant une meilleure prise en charge des patients et un soutien financier par l'Agence Régionale de la Santé.
- Mandate** Monsieur Daniel Benquet, maire de Marmande, et le collectif du CHIC Marmande -Tonneins, pour solliciter des plus hautes instances du ministère de la Santé, dans le cadre de ses fonctions de membre du groupe contact « Ma santé 2022 », un soutien financier conséquent par l'ARS pour le financement de l'opération patrimoniale.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 15 octobre 2019

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/10/2019  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/10/2019

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

